

MONTANTS DES LICENCES 2026

Les trois tranches d'âge :

- **Cadet pratiquant loisir** : moins de 14 ans au 1^{er} janvier de l'année considérée
- **Junior pratiquant loisir** : 14 ans ou plus et moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année considérée
- **Adulte pratiquant loisir** : 18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année considérée

Lors de l'assemblée générale 2025 de la FFAM, il a été décidé le regroupement des catégories Junior 1 et Junior 2.

Les montants ci-dessous incluent l'assurance de responsabilité civile (*obligatoire*) et individuelle accident (*facultative*).

Types de licences	Montant 2026
Pratiquant Adulte	50 €
Pratiquant Junior (regroupement de la catégorie Junior 1 et Junior 2)	20 €
Pratiquant Cadet	10 €
Non pratiquant (sans critère d'âge)	15 €
Montant déduit sur la licence en cas de renonciation à l'assurance individuelle accident	1,95 €